



## L'US AVON ESCRIME

vous invite à son

### 3<sup>e</sup> «TOURNOI ÉPÉE d'AVON»

Challenge de l'Avenir Épée 2017 M11 et M14 Filles et Garçons  
Challenge Vétérans Dames et Hommes

**samedi 12 novembre 2016**

Complexe sportif de la Vallée  
2 rue Georges Clémenceau  
77210 AVON

[us.avon-escrime@orange.fr](mailto:us.avon-escrime@orange.fr)

## RÈGLEMENT

Le Tournoi se déroule à l'épée électrique.

### 1. Horaires :

**14h30** : catégories **M11** et **M14** Filles et Garçons

**15h30** : catégories **Vétérans** Dames et Hommes

Les inscriptions seront closes **15 minutes plus tard**.

### 2. Formule :

1 tour de poule sans éliminés suivi d'un tableau d'élimination directe. La 3<sup>e</sup> place ne sera pas tirée.

Poule : M11 : 4 touches, 2 minutes

M14 et Vétérans : 5 touches, 3 minutes

Tableau : M11 : 8 touches, 2 x 2 mn avec 1 mn de pause

M14 et Vétérans : 10 touches, 2 x 3mn avec 1 mn de pause

### 3. Catégories :

M11 nés en 2006-2007

M14 nés en 2003-2004-2005

Vétérans Dames et Hommes.

### 4. Armes :

M11 : épée électrique lame 2 poignée droite

M14 : épée électrique lame 5

Vétérans : épée électrique lame 5

## 5. Tenues :

Tenue 350 N, sous-cuirasse 350 N ou 800 N, 800 N pour les vétérans. Normes officielles FFE.

## 6. Inscriptions :

Au plus tard le **jeudi 10 novembre 2016 à 23h59**, en ligne sur le site de la FFE, rubrique compétition [www.escrime-ffe.fr](http://www.escrime-ffe.fr) . Aucune inscription sur place.

## 7. Droits d'engagement :

Les droits d'engagement à régler sur place : **10€**

## 8. Arbitrage :

Les clubs doivent présenter 1 arbitre à partir de 4 tireurs engagés.

Les arbitres seront indemnisés selon les barèmes en vigueur sur le département et en fonction de leur diplôme (présentation de la carte d'arbitre, maximum arbitre régional).

## 9. Récompenses :

Aux 8 premiers de chaque catégorie.

## 10. Directoire technique :

Le directoire technique sera seul habilité à étudier les recours et à trancher les cas litigieux. Sa décision sera sans appel sur le lieu de la compétition.

## 11. Divers :

Un stand de restauration sera présent durant toute la compétition.

L'US AVON ESCRIME, organisateur du tournoi se réserve le droit d'apporter les aménagements nécessaires au bon déroulement de l'épreuve.

L'accès aux pistes est exclusivement réservé aux tireurs, arbitres, Maîtres d'Armes dans un but uniquement pédagogique et aux organisateurs.

Les tireurs participent à l'épreuve sous leur propre responsabilité, conformément au chapitre V du règlement intérieur de la F.F.E. L'engagement entraîne l'approbation du présent règlement.

**Le « TOURNOI d'ÉPÉE d'AVON » est organisé avec la collaboration du Comité Départemental 77, du Service des Sports et des Services Techniques de la Ville d'AVON.**

